



PAVILAND® INDUSTRIAL PAVILAND® INDUSTRIEL

Mortier pour pavement industriel



(SPANISH GREEN BUILDING COUNCIL)

DESCRIPTION

Durcisseur de surface lissé. Produit à base de ciment Portland de haute résistance, de quartz, de granulats tamisés, de pigments et d'adjuvants de grande pureté. Employé sur le béton frais, forme une couche monolithique de haute résistance à l'usure, pour la pose de sols industriels. Haute résistance mécanique.

COMPOSITION

Produit à base de ciment Portland de haute résistance, de quartz, de granulats tamisés, de pigments et d'adjuvants de grande pureté.

CARACTÉRISTIQUES ET APPLICATIONS

- Revêtements de dépôts industriels.
- Hautes résistances mécaniques.
- Haute résistance à l'usure.
- Diversité de couleurs.
- Résistant à l'intempérie.

MODE D'EMPLOI

- Préparer le support avec le treillis qui convient pour armer le béton.
- Protéger les zones devant rester propres.
- Verser le béton et niveler avec une règle.
- Enlever les indicateurs de niveaux pour niveler la surface.
- La régularisation du béton peut être réalisée avec des règles vibrantes ou manuellement.
- Passer la truelle mécanique pour ouvrir le béton.
- Saupoudrer PAVILAND INDUSTRIEL sur le béton frais.
- Repasser la truelle mécanique, homogénéiser la couche jusqu'à ce qu'elle soit totalement lisse et durcie.
- Appliquer la résine de prise.
- Marquer et laver les joints de dilatation.

PRÉCAUTIONS ET RECOMMANDATIONS

- Ne pas employer au dessous de 5°C ni au dessus de 30°C.
- Ne pas employer en cas de risque de gel, pluie, vents forts ou ensoleillement direct.

PRÉSENTATION

Sac de 25 Kg en papier plastifié.
Stockage jusqu'à 1 an à l'intérieur de l'emballage original, à l'abri de l'intempérie et de l'humidité.



DONNÉES TECHNIQUES

(Résultats statistiques obtenus dans des conditions standard)	
Aspect	Poudre TEINTEE
Eau de gâchage	12 ± 2%
Densité apparente de poussières	1,9 ± 0,2 gr/cm ³
Rendement approximatif	4Kg/m ² épaisseur moyenne de 0,5 cm

NOTE

Les instructions du mode d'emploi sont issues de nos essais et de nos connaissances, et elles n'impliquent pas l'engagement de GRUPO PUMA ni libèrent pas le consommateur du contrôle et de la vérification des produits pour leur utilisation correcte. Les réclamations doivent être accompagnées de l'emballage d'origine afin de permettre la traçabilité adéquate.

GRUPO PUMA n'assume pas, en aucun cas, la responsabilité de l'application de ses produits ou solutions constructives par l'entreprise applicatrice ou d'autres intervenants dans l'application et/ou l'exécution du chantier en question. La responsabilité de GRUPO PUMA se limite exclusivement aux possibles dommages attribuables directement ou exclusivement aux produits fournis, individuellement ou intégrés dans des systèmes, en raison de défauts de fabrication de ceux-ci.

Dans tous les cas, le rédacteur du projet du chantier, la direction technique ou le responsable du chantier, ou subsidiairement l'entreprise applicatrice ou autres intervenants dans l'application et/ou l'exécution du chantier en question, doivent s'assurer de l'adéquation des produits tenant compte de leurs caractéristiques, ainsi que des conditions, du support et des possibles pathologies du chantier en question.

Les valeurs des performances des produits ou des solutions constructives de GRUPO PUMA qui, le cas échéant, sont déterminées dans une norme EN ou toute autre norme applicable, se réfèrent exclusivement aux conditions expressément stipulées dans cette norme et qui concernent, entre autres, les caractéristiques du support, des conditions d'humidité et de température, etc.,. Ils ne sont pas exigibles à des essais faits dans des conditions différentes, tout cela d'accord aux prescriptions de la norme de référence.